

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 mars 2011
(convocation du 14 mars 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40	M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h	M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre	M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique	M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier	M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert	M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine	M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël	M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Salon de l'agriculture d'Aquitaine du 28 mai au 5 juin 2011 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1973, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine, qui se tient conjointement à la Foire Internationale de Bordeaux, se déroulera du 28 mai au 5 juin 2011 au Parc des Expositions de Bordeaux Lac. Considéré comme la première manifestation à caractère agricole en France après le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité comme Equitaine, le Marché des Terroirs, le concours des vins d'Aquitaine, les 10èmes assises de l'Origine, le Pôle « Cuisine et Terroirs » ou la Ferme d'Aquitaine.

Ce salon s'impose comme un événement économique incontournable dont la renommée dépasse largement les frontières de l'hexagone.
Depuis 2006, il a lieu sous une halle neuve de plus de 8 000 m² de superficie qui permet d'accueillir les animaux dans d'excellentes conditions.

Ainsi, grâce à cette manifestation, plus de 350 000 visiteurs peuvent, chaque année, venir à la rencontre du monde agricole.

Pour l'année 2011, le salon est organisé autour des thématiques suivantes :

- Le concours de Bordeaux vins d'Aquitaine :

Pour sa 54^{ème} édition, cette manifestation a enregistré en 2010 plus de 3 790 échantillons (soit plus de 10% de plus qu'en 2009) et 1 147 médailles ont été décernées par environ 835 dégustateurs.

La 55^{ème} édition offrira l'occasion de créer une oenothèque dans le secteur « cuisine et savoir-faire ». Le principe est de créer un événement pendant les dix jours du salon pour parler de la diversité des vins d'Aquitaine, collationner le maximum de vins médaillés (200 viticulteurs ont adhéré à ce projet) et faire déguster trois vins différents avec les conseils des œnologues de la Chambre d'Agriculture et de l'ENITA.

- Le salon Aquitanima :

Ce salon de la génétique bovine s'apprête à accueillir plus de 500 bovins et 120 étrangers seront reçus durant toute la durée de la manifestation, comme l'an passé.

L'objectif de la présence des étrangers est de leur faire connaître les races locales et nationales, appréhender les conditions nécessaires à la gestion d'un élevage, aborder la problématique de l'alimentation et de l'adaptabilité de l'animal à des conditions de vie différentes, acheter des animaux ou de la semence, et promouvoir les différentes races auprès des distributeurs.

- Equitaine :

La manifestation la plus représentative de l'élevage du cheval en Aquitaine a proposé des animations de qualité pour présenter les produits de l'élevage aquitain au grand public, et a favorisé le négoce entre la production et les utilisateurs.

Cette manifestation est largement ouverte aux éleveurs espagnols (chevaux lourds) et à de nombreux pays étrangers pour le concours international du pur sang arabe. Les poneys, ânes et chevaux de sport compléteront le programme des 1000 équidés attendus.

- **La Ferme d'Aquitaine** permettra aux visiteurs d'aller à la découverte des métiers et des pratiques de l'agriculture en Aquitaine. Elle sera, cette année, présentée en cinq pôles : animal, végétal, machinisme, bois, forêt, et chasse.

- **Le secteur agroalimentaire** conservera sa place privilégiée au sein du Salon avec les assises de l'origine, le marché des producteurs de pays d'Aquitaine, et le pôle « cuisine et savoir-faire ».

Notre établissement public est sollicité pour reconduire son soutien financier à cette manifestation à hauteur de 14000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 1 662 500 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Agro alimentaire	283 000	Filières (agro alimentaire, cuisine, terroirs)	227 100
Animation	13 000	C.R.A.A	30 000
Equitaine	78 000	Produits Equitaine	40 000
Animaux	23 000	Partenaires, stands	21 000
Ferme Aquitaine	70 000	Produits Ferme Aquitaine	21 000
Communication	103 000	Subventions :	
Frais généraux	130 000	-Chambres d'agriculture	12 100
Technique	41 000	24,33,40,47,64	
Convention CEB	434 422	-Collectivités :	
Salon Aquitanima	42 150	-C.R.A	150 000
Concours des vins	444 928	-Conseils généraux	34 800
		24,33,40,47	
		-C.U.B	14 000
		-Ville Bordeaux	3 500
		Produits financiers	2 000
		Contribution CEB	575 500
		Aquitanima (frais de SRA)	17 000
		Concours des vins	502 000
		Cotisations	3 000
		Produits divers	9 500
TOTAL	1 662 500	TOTAL	1 662 500

Dans ces conditions, compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et l'élevage, des compétences de notre établissement public en matière d'activités agro alimentaires, mais également de la notoriété internationale acquise au fil des ans par ce salon, facteur d'attractivité pour la métropole régionale, la Communauté Urbaine qui alloue depuis 1996 une participation, pourrait reconduire cette subvention à même hauteur qu'en 2010, soit 14 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'association Salon de l'Agriculture à hauteur de 14 000 € pour l'organisation du salon de l'agriculture au titre de l'année 2011 est recevable dans la mesure où il s'agit de soutenir une manifestation qui contribue au développement d'une filière économique et donc à celle du territoire de l'agglomération et de la région.

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de 14 000 € à l'association du salon de l'agriculture d'Aquitaine pour l'organisation du salon de l'Agriculture d'Aquitaine qui se déroulera du 28 mai au 5 juin 2011, au Parc des Expositions de Bordeaux Lac

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée qui fixe les conditions de règlement financier de la subvention attribuée.

Article 3 : le montant de la dépense sera imputé sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD 00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 AVRIL 2011

PUBLIÉ LE : 5 AVRIL 2011

M. CLAUDE SOUBIRAN

